

Nouveaux bureaux Marne des Grands Lacs de Seine (52)

Maître d'ouvrage :

Institution Interdépartementale des Barrages Réservoirs du Bassin de la Seine

Architecte / bureau d'étude HQE® :

BCDE architecture - Programmiste

Grzeszczak et Rigaud - Architectes

Synapse - BET HQE Fluides

S'pace Environnement - AMO HQE

Coût d'objectif : **1 090 000 € H.T.**

Coût étude HQE® : **47 800 € H.T.**

(21 760 € pris en charge par l'ADEME et la Région Champagne-Ardenne)

Investissement HQE® : **77 156 € H.T.**

Surface utile : **581 m²**

Surface du terrain : **5953 m²**

Date de livraison : **janvier 2008**

Une démarche **HQE®**
HAUTE QUALITE ENVIRONNEMENTALE
Opération certifiée NF Bâtiments Tertiaires—Démarche HQE®

Un projet architectural concerté, volontariste, ambitieux et respectueux des hommes et de l'environnement dans le site naturel protégé du lac-réservoir du Der-Chantecoq entre Marne et Haute-Marne



LES OBJECTIFS DU MAITRE D'OUVRAGE

- Construire un bâtiment dans un esprit de développement durable permettant la maîtrise des prélèvements des ressources tout en assurant le bien-être des utilisateurs, le respect de leur santé et de leur cadre de vie.
- Etre en parfaite adéquation avec sa mission principale de gestion de l'eau tout en renforçant l'image des Grands Lacs de Seine sur le plan local.

INTEGRATION PAYSAGÈRE

- Conservation au maximum de l'aspect naturel du site et de sa biodiversité.
- Structure aérienne, légèrement surélevée avec vue sur le lac.
- Charpente et ossature en bois d'essences locales, bardage et menuiseries en chêne.
- Conception du bâtiment rationnelle et moderne, se fondant dans le paysage et vue depuis le lac.
- Adaptation aux contraintes du sol argileux.

GESTION ECONOMIQUE DES RESSOURCES NATURELLES

- Récupération des eaux de pluie de toiture pour les toilettes et le lavage des sols soit une économie sur consommation de 65%.
- Assainissement autonome des eaux usées par filtration sur lit de roseaux.

REDUCTION DES NUISANCES ENVIRONNEMENTALES

- Choix des matériaux s'inscrivant dans les principes du développement durable (bois, peintures et colles sans COV, linoléum).
- Organisation d'un chantier propre édifié par une charte verte avec la valorisation des déchets par chaque entreprise sur les filières locales.

GESTION DE L'ENERGIE

- Isolation thermique renforcée (enveloppe, façade, toiture, vitrages peu émissifs...)
Gain sur $U_{bat\ ref}$ de 40%
Gain sur C_{ref} de 24% (RT2005)
- Plancher chauffant basse température réversible à grande inertie, production de chaleur par pompe à chaleur air-eau.
- Ventilation double flux avec récupération d'énergie associée à un puits canadien.
- Valorisation de l'éclairage naturel. Travail différencié des ouvertures sur les façades est et ouest.

MAINTENANCE ET PERENNITE DES PERFORMANCES

- Sous comptages multiples (eau, éclairage, chauffage), alarmes techniques de dysfonctionnement (PAC, ventilation, ...)
- Suivi des performances du bâtiment et bilan environnemental un an après livraison.
- Facilité d'accès aux équipements



ADEME



Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie
Délégation Régionale Champagne-Ardenne

RÉGION

CHAMPAGNE ARDENNE